

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Plouzané (29280)

Réponses de Xavier Rioual, au nom de la liste « Avec Vous, Plouzané ville citoyenne et écologique »

— le 02/03/2020 à 19:07 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

La FUB recommande un budget vélo entre 10 et 25 euros par an et par habitant. Certaines villes annoncent aller plus loin. En complément du plan vélo de Brest Métropole, un plan vélo communal permettrait d'aller plus loin, en toute complémentarité.

Brest métropole a adopté un nouveau plan vélo en décembre 2019.

Notre liste s'engage, dès le début du mandat, à mettre en place le budget nécessaire pour faciliter son application.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Nous nous engageons à réunir les associations locales, les cyclistes de la commune, les écoles, ainsi que les parents d'élèves 2 fois par an afin de définir ensemble les priorités du plan vélo pour Plouzané.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à faire envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal!.

La priorité est d'avoir un réseau cyclable continu et sécurisé sur toute la commune, et de l'étendre jusqu'au Technopole.

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindre, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie issue du baromètre parlons-vélo de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Nous commencerons par identifier les zones où la sécurité des cyclistes n'est pas assurée, et en particulier près des écoles, collèges et gymnases. Le budget de voirie attribué par Brest métropole devra permettre de financer le cout de ces travaux (et nous saurons nous faire entendre!).

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Plouzané dispose déjà d'un réseau cyclable correct, mais la commune ne doit pas pour autant s'endormir sur ses lauriers. Nous devons intensifier le déploiement du réseau et faire de PLOUZANÉ une ville exemplaire en la matière.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Nous souhaitons créer des abris à vélo supplémentaires près des équipements publics.
Nous voulons également une aire de stationnement pour la location des VAE de Brest métropole.

Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Nous anticiperons cette disposition dès que des travaux seront programmés sur la commune.

Promouvoir une culture vélo

Action n°8 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

A Plouzané, la plupart des écoles disposent déjà de parkings à vélos.
Nous nous engageons également à soutenir l'apprentissage des règles de sécurité à vélo dans toutes les écoles. Et si besoin, nous mettrons à disposition des enfants qui n'en ont pas, un vélo.

Action n°9 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

les élus doivent montrer l'exemple et nous nous engageons à inciter les uns et les autres à utiliser le vélo comme mode de déplacement.

Nous nous engageons à verser le forfait mobilité au personnel municipal se rendant au travail à vélo.

Action n°10 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Il en va de soi.

Commentaires généraux

Nous améliorerons et développerons nos pistes cyclables pour les rendre plus sûres et plus confortables (balisage, éclairage...)

Nous déploierons les zones de circulation apaisée sur la commune.

La priorité vélo aux croisements sera mise à l'étude en concertation avec les cyclistes, les piétons, les riverains...